

DÉLIBÉRATION



MAIRIE
1 place de la Mairie
86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE

☎ 05.49.37.30.91

Courriel : contact@champagne-saint-hilaire.fr

Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le 1^{er} juin, à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de Champagné-Saint-Hilaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de M. Gilles BOSSEBOEUF.

Date de convocation : le 25 mai 2023

<u>Nombre de Conseillers :</u>	
En exercice :	11
Présents :	9
Suffrages exprimés :	10
<u>Vote :</u>	
Pour :	10
Contre :	0
Abstention :	0

Présents : M. Gilles BOSSEBOEUF, Maire, M. Jacky DIDIER, Mme Nathalie FRANCOIS DIT SORTON, M. Olivier PIN, adjoints, MM. Vincent COISCAUD, Hugo ROUSSEL, Mme Gladys SIRE, MM. Thomas LHOMMEAU, Vincent BONNIN.

Absents excusés : Mme Sylvie BAZILLE, M. Éric INGWILLER

Absents non excusés :

Pouvoirs : M. Éric INGWILLER donne pouvoir à M. Thomas LHOMMEAU

Secrétaire de séance : M. Olivier PIN

2.2.2. Bail précaire avec Monsieur Martial VOISIN et Madame Nathalie PONCET pour la boulangerie/pâtisserie située 10 rue Étienne Saby

Avant de signer un bail professionnel 3/6/9 avec Maître FAVREAU à compter du 1^{er} juillet 2023, Monsieur le Maire propose de signer un bail précaire à titre gratuit à compter du 1^{er} juin 2023 et finissant le 30 juin 2023 avec Monsieur Martial VOISIN et Madame Nathalie PONCET pour la société « La fournée Lezéenne » pour la boulangerie-pâtisserie 10 rue Étienne Saby 86160 Champagné-Saint-Hilaire.

Ci-dessous le Kbis de la société « La Fournée Lezéenne » :

AR Prefecture

086-218600526-20230601-20230607_EC_04-DE
Reçu le 07/06/2023

Greffes du Tribunal de Commerce de Niort
18 RUE MARCEL PAUL
BP 8818
79028 NIORT CEDEX 9
N° de gestion 2021B00711

Code de vérification : 23C9AE6E
https://control.infogreffe.fr/control



Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 13 avril 2023

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation ou RCS, numéro 902 943 877 R.C.S. Niort
Date d'immatriculation 15/09/2021
Dénomination ou raison sociale **LA FOURNÉE LEZEENNE**
Forme juridique Société à responsabilité limitée
Capital social 5 000,00 Euros
Adresse du siège 12 Place de la Payse 79120 Lezay
Activités principales Boulangerie pâtisserie
Durée de la personne morale Jusqu'au 15/09/2120
Date de clôture de l'exercice social 30 juin
Date de clôture du 1er exercice social 30/06/2022

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Gérant

Nom, prénoms PONCET Nathalie, Huguette, Andrée
Date et lieu de naissance Le 15/11/1978 à Marseille 13e Arrondissement (13)
Nationalité Française
Domicile personnel 2 Chemin du Marronnier 79120 Sepvret

Gérant

Nom, prénoms VOISIN Martial, Jean-Philippe
Date et lieu de naissance Le 09/09/1979 à La Rochefoucauld-en-Angoumois (16)
Nationalité Française
Domicile personnel 2 Chemin du Marronnier 79120 Sepvret

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ACTIVITÉ ET À L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement 12 Place de la Payse 79120 Lezay
Activités exercées Boulangerie pâtisserie
Date de commencement d'activité 28/09/2021
Origine du fonds ou de l'activité Achat
Précédent exploitant
Nom, prénoms LELONG Marlène Edith
Numéro unique d'identification 838 970 143
Nom du journal d'annonces légales AGRJ 79
Date de parution 08/10/2021

Greffes du Tribunal de Commerce de Niort
18 RUE MARCEL PAUL
BP 8818
79028 NIORT CEDEX 9
N° de gestion 2021B00711

Mode d'exploitation Exploitation directe

Le Greffier

FIN DE L'EXTRAIT

Après discussion et délibération, les membres du conseil municipal, autorisent, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer un bail précaire pour la location de la boulangerie/pâtisserie située 10 rue Étienne Saby à compter du 1^{er} juin 2023 et finissant le 30 juin 2023 avec Monsieur Martial VOISIN et Madame Nathalie PONCET et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,
En mairie, le 1^{er} juin 2023

Le secrétaire de séance,
Olivier PIN

Le Maire,
Gilles BOSSEBOEUF

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

AR Prefecture

086-218600526-20230601-20230607_EC_04-DE
Reçu le 07/06/2023